

Première lecture, premières impressions

J'ai entre les mains le n° 483 de l'*Apprentissage Public* de décembre 2006 qui préparait le vote d'orientation préalable au Congrès du SNETAA. Le scrutin étant clos depuis le 19 janvier, il me semble que je peux faire publiquement quelques remarques tout en évitant d'être accusée de vouloir fausser le libre choix des adhérents du SNETAA.

Je commencerai par la dernière page et le dernier encart de ce numéro de décembre. Cet encart précise qu'on peut envoyer sa candidature par Internet ou par la poste. Or la date limite du dépôt de candidature était le 29 novembre ... De qui se moque-t-on ?

Toujours sur cette page 20 est donnée la liste des candidatures présentées par « *le collectif du CRAS Autrement conduit par le secrétaire général sortant, Christian Lage* ». C'est la seule liste présentée dans cet *AP*. Même si l'encart sus-cité annonce que les [autres] « *candidatures feront l'objet d'une publication ultérieure* », le vote ayant commencé le 18 décembre dernier, les autres listes éventuellement destinées au scrutin n'ont pu être publiées au mieux que pendant le déroulé du vote, c'est-à-dire dans l'*AP* de janvier 2007 (indisponible à l'heure qu'il est sur le site du SNETAA) ou, au pire, ne le seront qu'après la clôture du scrutin, c'est-à-dire dans l'*AP* de février ... LAGE est vraiment très fort. Il construit un calendrier électoral dont il distille les informations lorsqu'elles sont déjà caduques ! Et il pourra proclamer que la liste « *AUTREMENT pour le snetaa* » a été élue à l'unanimité des suffrages exprimés. Ségo et Sarko, dans leurs organisations respectives, font moins bien ...

Cela s'appelle un scrutin démocratique et évite d'encombrer les placards de la rue de la Fédération. Il est vrai que ces placards sont déjà pleins à craquer à cause de la méthode « démocratique » qu'employait PABOT, le prédécesseur et intronisateur de LAGE. Lui était pour le pluralisme, quitte à monter de toutes pièces, ou peu s'en faut, une liste concurrente d'AUTREMENT. Simplement, il n'ouvrait pas les sacs plombés provenant des académies où il savait que les votes AUTREMENT étaient, ou pouvaient être, mis en balance ... Et les sacs, toujours plombés, sont toujours dans les placards !!! Au moins, LAGE a montré de l'**Effacité** dans la gestion des surfaces de cagibis ...

Sur cette sacrée page 20, il y a, par deux fois, le logo AUTREMENT vu par le SNETAA. Mais il se trouve aussi page 15. On a bien, dans un carré coloré, le **A** précédé d'une (; mais curieusement ce **A** n'est pas la majuscule d'Autrement ... Il vient après ... Ainsi l'un des deux A doit-il jouer le rôle d'alpha privatif, ce a- grec qui contredit le mot qui suit (a-ptère : sans aile – a[s]-symétrie : sans symétrie – a-céphale : sans tête ...). En l'occurrence, par une coquetterie sans doute involontairement préméditée*, LAGE met l'alpha privatif après AUTREMENT ; mais il s'agit bien d'un a-AUTREMENT, d'un non-AUTREMENT, d'un in-AUTREMENT comme une prochaine lecture de ce numéro 483 nous le fera découvrir.

Pour achever cette première lecture, reportons-nous à la page 2 de cette intéressante publication et penchons-nous attentivement sur « l'ours »** ... Direction artistique, mise en page, photographies, illustrations, impression : un vrai générique de la Warner ! Et si quelques noms ont encore une coloration syndicale, d'autres font nettement référence à des boîtes entrepreneuriales : Ablestock, Corbis, Imprimerie Lefevre ... Le SNETAA livre au secteur privé le soin de faire ses publications, d'en commander les séquences, d'en imposer le casting, d'en infléchir le contenu ... Le SNETAA déjà associé à l'Autonome de solidarité, fonctionnant comme un syndicat d'Elite, s'organisant en holding, privatise donc ses objectifs et ses investissements. Est-ce là manifester sa **Laïcité** ?

Françoise Roche

** A l'insu de son plein gré, si vous préférez.

*Arsos en grec ...